

AIDE-MÉMOIRE : MATIÈRES ORGANIQUES (BAC BRUN)

3 RÈGLES SIMPLES

1

EST-CE QUE ÇA SE MANGE?
(ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange?)

2

**EST-CE QUE C'EST EN PAPIER
OU EN CARTON?**
(souillé, si non ça va au recyclage)

3

**EST-CE UN RÉSIDU
DE JARDIN?**
(sauf les branches)



MATIÈRES ACCEPTÉES

COMESTIBLE (RÉSIDUS DE CUISINE)

- Fruits et légumes entiers ou leurs restes (noyaux, coquilles, etc.)
- Condiments, tartinades, desserts et sucreries
- Grains de café et sachets de thé
- Pain, riz, pâtes, céréales
- Produits laitiers solides (fromage, beurre, etc.)
- Viandes, volailles, poissons et fruits de mers (incluant la peau, la graisse, les os/arêtes/coquilles)

VÉGÉTAL (RÉSIDUS DE JARDIN)

- Gazon, feuilles mortes et terre à jardin pour un maximum de la moitié du bac roulant
- Aiguilles et cônes de conifères
- Fleurs, plantes, mauvaises herbes et résidus de jardinage
- Foin et paille
- Écorces, copeaux, bran de scie et racine
- Branches d'arbres d'un maximum de 0,91 m (3 pi) et de moins de 12 mm de (1/2 po) de diamètre

AUTRE

- Filtres à café
- Cartons souillés d'aliments : boîte à pizza, vaisselle en carton, papiers à muffin, etc.
- Journaux, essuie-tout, mouchoirs, serviettes de table et nappes de papier
- Cendres de bois naturel sans clous (refroidies pendant 7 jours dans un contenant métallique)
- Cure-dents et bâtonnets en bois
- Nourriture pour animaux



MATIÈRES REFUSÉES

COMESTIBLE (RÉSIDUS DE CUISINE)

- Résidus alimentaires liquides (en grande quantité)

VÉGÉTAL (RÉSIDUS DE JARDIN)

- Bûches
- Espèces exotiques envahissantes (berce du Caucase, renouée japonaise, phragmite, salicaire pourpre)
- Troncs d'arbres; Branches excédant 1 m de long (3 pi et 3 po) ou 12 mm de diamètre (1/2 po)

AUTRE

- Animaux morts (chats, chiens, orignaux, etc.)
- Briquettes de BBQ, créosote, mégots de cigarette
- Couches et produits sanitaires (cure-oreille, soie dentaire, serviettes sanitaires, etc.)
- Matériaux de construction (bois, céramique, stratifiés, gypse, béton)
- Matières recyclables (verre, métal et plastique)
- Emballages plastifiés, papier ciré (ex. : contenant de crème glacée)
- Sacs d'aspirateur et leur contenu, charpie de sècheuse et feuilles de sèche-linge
- Résidus dangereux (produits nettoyants, huile à moteur, peinture, etc.)
- Sable et gravier
- Styromousse
- Textiles, bouchons de liège synthétiques, cuirs



PRÉCISIONS SUR CERTAINES MATIÈRES REFUSÉES

SACS DE PLASTIQUE OU BIODÉGRADABLES ET VAISSELLE DE PLASTIQUE COMPOSTABLE :

Aucun sac de type plastique, compostable ou biodégradable, n'est accepté dans le bac brun, car ils nécessitent plus de temps que le processus de compostage régulier et contaminent donc le produit fini. Cela s'applique également pour la vaisselle compostable.

Pour ce qui est des sacs oxo-dégradables, ils sont en réalité formés de microparticules de plastique, dont seul le liant se dégrade à la lumière. Ils ne sont donc pas compostables.

VERRE :

Bien qu'il semble évident pour tous que le verre, peu importe sa forme, ne va pas dans le bac brun, le verre s'avère être le contaminant le plus problématique dans les centres de compostage puisqu'il est impossible d'en retirer les petits fragments du compost mature.



RAPPEL SUR LES RÈGLES DU RECYCLAGE

DANS LE BAC BLEU

(LES CONTENANTS, EMBALLAGES ET IMPRIMÉS)

- Plastique (sauf le ♻️), plastique souple (faire un sac de sacs)
- Verre (pots de sauce, bouteille de vin, d'huile, etc.)
- Métal (boîte de conserve, canette, assiette d'aluminium et papier d'aluminium)

PAS DANS LE BAC BLEU

- Les produits réutilisables : Aux ressourceries et organismes de bienfaisance
- Les encombrants, électroniques, électroménagers, résidus dangereux et résidus de construction : À l'écocentre.



MRC D'ABITIBI



MRC D'ABITIBI

582, 10^e avenue Ouest, Amos J9T 1X3

T : 819 732-5356

mrc@mrcabitibi.qc.ca



MRCdAbitibi
mrcabitibi.qc.ca

Vous vous questionnez sur comment vous débarrasser de vos déchets quotidiens ou de vos vieux objets, et ce, de la bonne façon ?

Trouvez réponse à vos questions en visitant le Bottin Vert de la MRC d'Abitibi ! Un outil dynamique et interactif qui aide les citoyens et les entreprises à récupérer leurs matières résiduelles au bon endroit. Il vous guidera vers les écocentres du territoire, les points de dépôt officiels les plus près de chez vous, ou simplement, vers votre bac vert, bleu ou brun.

Disponible en ligne et adapté aux téléphones intelligents, consultez-le au : bottinvert.mrcabitibi.qc.ca.

